

AVIS DE CONCOURS

Le Secrétariat Général Commun Départemental d'Ille-et-Vilaine organise au titre de l'année 2023 un **concours d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe du ministère de l'Intérieur et de l'Outre-Mer**.

Le nombre de postes offerts pour chacun des concours interne et externe de recrutement en région Bretagne sera fixé ultérieurement par arrêté ministériel.

Concours externe : ouvert aux personnes de nationalité française et aux ressortissants d'un État membre de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, sans condition de diplôme, ni limite d'âge.

Concours interne : ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière (en activité, en détachement ou en congé parental) comptant au 1^{er} janvier 2023 au moins une année de services civils effectifs.

Calendrier :

Ouverture des inscriptions : mercredi 1^{er} février 2023

Date limite de retrait du formulaire d'inscription : **mardi 28 février 2023**

- par voie télématique sur le site internet des services de l'État en préfecture de région Bretagne :

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bretagne/Region-et-institutions/Organisation-administrative-de-la-region/Ressources-humaines-et-action-sociale/Les-concours-de-la-fonction-publique>

- auprès du **Secrétariat Général Commun d'Ille-et-Vilaine – Service des ressources Humaines/Concours AAP2** (préciser interne ou externe) – **81 Boulevard d'Armorique - 35026 RENNES Cedex 9**, en joignant une enveloppe (format A4) affranchie au tarif en vigueur pour lettre de 100 g et libellée aux nom et adresse du candidat.

Date de clôture des inscriptions : mardi 28 février 2023

- **la voie télématique sera privilégiée**. Le candidat devra, au préalable de sa première demande d'inscription, créer un compte d'identification.

- par voie postale, à l'adresse ci-dessus, le cachet de la poste faisant foi. Le candidat joindra une enveloppe timbrée au tarif en vigueur à ses nom et adresse.

Tout dossier incomplet ou mal renseigné sera rejeté.

Épreuves écrites d'admissibilité : **jeudi 13 avril 2023** à Rennes

Épreuves d'admission : **mardi 27, mercredi 28 et jeudi 29 juin 2023** à Rennes